

Quel est l'avenir de l'Europe ? C'est la question que l'on peut se poser suite au coup de tonnerre vécu par l'Europe en juin 2016 avec le fameux BREXIT. Cette évolution de société doit également être prise comme une opportunité : ranimer le projet européen, sur base de valeurs d'ouverture et de solidarité.



L'histoire de l'Union européenne est celle d'un succès : six années seulement après la fin de la Seconde guerre mondiale, des Hommes politiques ayant une vision à long terme ont créé la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). Un processus de réconciliation audacieux et de longue portée était ainsi déclenché entre pays qui s'étaient combattus dans des guerres désastreuses. La mise en place d'institutions communes a contribué à la paix et à la prospérité. Depuis lors, le processus d'intégration européenne s'est poursuivi plus ou moins rapidement selon les époques, même en dépit de grandes difficultés. Le nombre des États membres a augmenté et l'intégration légale, politique et également culturelle d'une grande partie du continent s'est intensifiée. En outre, aujourd'hui, des pays, dans la partie ouest des Balkans, veulent se joindre à l'Union européenne afin d'obtenir des fondements stables de la paix et de la prospérité dans la région. Cependant, au cours de ce processus, les motivations et les objectifs du projet européen lui-même devinrent de moins en moins clairs. Le taux d'adhésion de l'opinion publique dans presque tous les pays membres, de même que les tendances à la renationalisation et à un rejet plus ou moins déclaré de l'Union par des partis nationalistes, constituent des signes inquiétants. L'objectif d'une Union toujours plus étroite, tel qu'il est exprimé par le Traité de Lisbonne, ne paraît plus inspirer les citoyens européens. Ceci est en partie motivé par l'impression que l'Union européenne ne respecte pas la diversité culturelle et fonctionne surtout comme un marché commun. « Le processus de création d'une union toujours plus étroite entre les peuples d'Europe où les décisions sont prises aussi près que possible des citoyens, selon le principe de subsidiarité » et le besoin «

d'approfondir la solidarité entre les peuples tout en respectant les peuples, leur histoire, leur culture et leurs traditions », comme il est dit dans le Préambule du [Traité de l'UE](#), est une tâche urgente, pas seulement pour les chefs d'État. Le référendum de rupture du Royaume-Uni d'avec le projet européen a été vécu comme un coup de tonnerre parmi le réseau européen des Commissions Justice et Paix. Surtout pour des membres comme les Anglais, Écossais ou Irlandais qui œuvrent chaque jour à la construction d'une Europe sociale forte. Le BREXIT est vu, au mieux, comme le signe d'une insatisfaction citoyenne. Au pire comme un repli sur soi et une victoire d'un discours nationaliste, voire (dans certains cas) excluant. Cette évolution de société, en opposition avec ce que les Français et Allemands ont voulu construire au lendemain de la seconde guerre mondiale, doit également être prise comme une opportunité : il s'agit aujourd'hui de ranimer le projet européen, sur base de valeurs d'ouverture et de solidarité. Face au contexte actuel de crise économique et aux inégalités sociales qu'elle engendre, face à la menace terroriste et au repli sur soi, à la politique migratoire ou au changement climatique... le projet européen garde tout son sens. Si l'on veut ranimer le projet européen, il faut une vision claire de ses avantages majeurs avec un discours public rétablissant l'identité de l'Europe, son avenir ainsi que les valeurs qu'elle incarne. La paix et la prospérité ont besoin d'être préservées et renforcées par de nouveaux moyens grâce à des efforts continus dans des conditions géopolitiques changeantes. Le succès du projet européen est de l'intérêt de tous les citoyens et de tous les États européens, qu'ils appartiennent actuellement à l'UE ou désirent y entrer. L'engagement à œuvrer pour le bien commun dans les démocraties n'est pas seulement de la responsabilité des hommes et femmes politiques, il est aussi celui de la société civile, des Églises et de tout citoyen. Tous sont appelés à trouver des moyens de sortir de l'impasse actuelle et de travailler à respecter les engagements initiaux ; l'UE doit prouver qu'elle reste un projet valable ! 9 propositions solidaires pour renforcer le projet européen Sur la base des considérations qui précèdent, Justice et Paix, dans le cadre de son insertion à un large réseau de Commissions Justice et Paix au niveau européen, se positionne pour les propositions politiques suivantes : □

- **Réformer le système d'asile commun européen** afin de respecter les principes suivants : un droit sans restriction à une candidature à l'asile et des efforts pour accueillir dignement les demandeurs d'asile.
- Renforcer un **pilier européen de droits sociaux** qui devrait constituer une référence pour tous les citoyens.
- Dans le cadre des traités de libre-échange avec des pays tiers, exiger la transparence des négociations ainsi que le **respect des droits environnementaux et sociaux**.
- Face aux défis posés par la **révolution numérique**, organiser une conférence qui

permette à la Commission européenne, aux partenaires sociaux ainsi qu'à la société civile et au monde universitaire de confronter leurs idées relatives aux salaires, au maintien des rémunérations et à la création d'emplois décents.

- Sur les enjeux de **politique économique et fiscale**, parvenir à un accord entre États membres, permettant d'éradiquer la fraude fiscale et de taxer les transactions financières.
- Parvenir à un **accord exigeant sur le climat** permettant à l'UE de remplir les engagements pris à la COP21.
- Contribuer à l'effort pour atteindre **l'agenda du développement durable** fixé pour 2030 et ainsi défendre les droits sociaux non seulement en Europe mais aussi dans le monde entier.
- **Face à la menace terroriste**, aller au-delà d'un renforcement de notre politique commune de sécurité et mener des démarches d'encouragement à la paix.
- Face au manque de confiance des citoyens, faire en sorte que les représentants des institutions européennes soient, directement ou indirectement, choisis via un **processus démocratique**.

Ces neuf pistes concrètes d'actions doivent être analysées dans le cadre d'une situation mondiale très particulière, à savoir : un contexte de flux migratoires, la persistance des effets de la crise économique et financière et, enfin, la mise en péril de la nature par les activités humaines. Un contexte de flux migratoires L'incapacité apparente à résoudre des problèmes urgents dans un esprit de solidarité est devenue évidente pendant la crise des réfugiés qui s'est intensifiée au cours de l'été 2015. La fermeture des frontières entre des États membres de l'Union a montré un retour aux politiques nationales et le manque d'une détermination politique. L'absence d'une solution commune à la crise des réfugiés est un défi pour tous les Européens, d'autant plus que les mouvements migratoires vont rester un trait permanent du processus de mondialisation. À notre avis, l'Europe doit respecter les principes suivants : un droit sans restriction d'une candidature à l'asile ; une vision solidaire dans le partage des coûts administratifs ; et des efforts pour accueillir dignement les demandeurs d'asile. En outre, l'UE et ses membres doivent convenir d'une nouvelle politique concernant la migration régulière. L'intégration des immigrants est une tâche qui incombe aux États membres et il devrait y avoir une reconnaissance des efforts faits par les communautés religieuses y compris les Églises chrétiennes, en vue d'aider les gens qui viennent de milieux culturels et religieux différents. Une économie au service de l'humain La libéralisation des échanges au sein du marché commun n'est pas un but en soi. Elle peut

stimuler la croissance économique et l'emploi, mais elle peut aussi accroître l'incertitude et l'inégalité. Il faut donc la compléter par des mesures sociales appropriées afin d'aider ceux qui sont économiquement et socialement faibles, et cela surtout en période de crise. Cela concerne également les traités de libre-échange actuellement négociés par la Commission européenne avec des pays tiers. Nous comprenons qu'il est justifié d'établir bilatéralement des règles commerciales lorsque des accords contraignants dans le cadre de l'OMC ne peuvent pas être conclus. Nous pouvons reconnaître également l'impact positif qu'un système fondé sur des règles peut avoir sur le commerce des biens et des services et sur la stimulation de la croissance économique et de l'emploi. Cependant de nombreux citoyens européens craignent que l'abaissement des barrières commerciales ne menace leur emploi et favorise indûment les sociétés qui réalisent leurs produits dans des pays où sont faibles, voire inexistantes les droits des travailleurs, les règles de sécurité et les normes environnementales. Il y a aussi beaucoup de réserves en ce qui concerne les règles permettant de trancher les conflits entre États et investisseurs. C'est pourquoi nous proposons que la Commission européenne exige des acteurs de ces négociations qu'ils garantissent le respect de ces droits et de ces normes, ainsi que la transparence des négociations afin de restaurer la confiance dans un régime de commerce dûment régulé.

Le respect de l'environnement Dans son Encyclique *Laudato si*, le pape François invitait à une « révolution culturelle » touchant à notre style de vie et à ses effets sur l'environnement. Il est vrai que de nombreux citoyens européens sont aujourd'hui partisans d'un progrès écologique. L'adoption d'un style de vie plus soutenable se situe à la base même des habitudes quotidiennes. L'UE et les gouvernements de ses États membres ont joué un rôle important à la Conférence sur le climat tenue à Paris en décembre 2015 (COP 21). La mise en œuvre de l'Accord de Paris fut un signe d'espoir de plus pour le monde mais nous espérons que les gouvernements de l'Union et le Parlement européen parviendront en 2017 à un accord exigeant sur le climat, accord qui devrait inclure la réforme du Système d'Échange des Émissions à partir de 2020, et la proposition d'une répartition des efforts en ce qui concerne les émissions provenant de secteurs tels que les transports, l'agriculture, la construction et la production de déchets, et reprenant aussi une récente proposition concernant les ressources renouvelables et les économies d'énergie. Ainsi l'Union européenne serait capable de remplir ses obligations correspondant à l'accord de Paris et renforcerait la confiance des citoyens dans sa capacité de parvenir à des décisions effectives.

Unité dans la diversité La politique ne se ramène pas à la recherche de ses intérêts par des moyens stratégiques et tactiques. Dans un monde en changement rapide, une réinterprétation du rôle et de la responsabilité de l'Europe s'impose. La devise de l'Union européenne « unité dans la diversité » implique un engagement exigeant au service de valeurs communes en vue d'actions efficaces. Celles-ci doivent se fonder sur de profondes convictions morales. L'engagement pour le bien commun est fondamental, de

même que le respect de l'État de droit, l'aptitude à rechercher des compromis et la recherche de solutions humaines et réalistes. Ceci est particulièrement important dans un ensemble d'États qui sont étroitement liés entre eux. **Axelle Fischer**



Documents joints

[L'Europe au carrefour de son histoire](#)